HAL
open science

L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique

E. de Becker

To cite this version:

E. de Becker. L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique. Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique, 2011, 169 (6), pp.339. 10.1016/j.amp.2010.12.012 . hal-00771590

HAL Id: hal-00771590

https://hal.science/hal-00771590

Submitted on 9 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Accepted Manuscript

Title: L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique

Author: E. de Becker

PII: S0003-4487(11)00123-5
DOI: doi:10.1016/j.amp.2010.12.012
Reference: AMEPSY 1327

To appear in: *Annales Médico-Psychologiques*

Received date: 19-10-2010
Accepted date: 30-12-2010

Please cite this article as: de Becker E, L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique, Annales medio-psychologiques (2010), doi:10.1016/j.amp.2010.12.012

This is a PDF file of an unedited manuscript that has been accepted for publication. As a service to our customers we are providing this early version of the manuscript. The manuscript will undergo copyediting, typesetting, and review of the resulting proof before it is published in its final form. Please note that during the production process errors may be discovered which could affect the content, and all legal disclaimers that apply to the journal pertain.

Manuscrit
ACCEPTED MANUSCRIPT

Mémoire

L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique

The child and the conflict of loyalty: A form of psychological abuse

E. de Becker

Université Catholique de Louvain, Cliniques universitaires Saint-Luc,
Service de Psychiatrie infanto-juvénile, Bruxelle, Belgique

Auteur correspondant : Emmanuel de Becker, psychiatre infanto-juvénile, Université catholique de Louvain, Cliniques universitaires Saint-Luc, Service de Psychiatrie infanto-juvénile, Avenue Hippocrate, 10, Bte 2090, B 1200 Bruxelles, Belgique
Adresse email : emmanuel.debecker@uclouvain.be

Texte reçu le 19 octobre 2010 ; accepté le 30 décembre 2010

Résumé

Violence conjugale, séparation conflictuelle et conflit de loyauté sont intimement liés et constituent un terreau d'une forme de maltraitance psychologique envers les enfants. Ceux-ci présentent une symptomatologie diversifiée en lien avec le processus de loyauté clivée. L'article développe une réflexion à partir des situations familiales/parentales conflictuelles en nette augmentation. Proie d'un chantage affectif, l'enfant connaît inéluctablement l'angoisse et la culpabilité, générant dans bien des cas un traumatisme aux répercussions ultérieures certaines. À côté des éléments propres à l'enfant, d'autres liés au contexte familial, importants à prendre en considération lors de l'évaluation, l'auteur propose quelques caractéristiques de l'accompagnement thérapeutique des situations de conflit de loyauté, véritable forme de maltraitance émotionnelle.

Mots clés : Angoisse ; Clivage ; Conflit de loyauté ; Loyauté ; Maltraitance psychologique

Accepted Manuscript

ACCEPTED MANUSCRIPT

Abstract

Domestic (or conjugal) violence, conflictual separation and conflict of loyalty are closely linked and constitute fertile ground for a form of psychological abuse against children. They have diverse symptoms related to the process of loyalty cleaved. The text develops a discussion from the parental and family conflict situations marked increase. Prey to emotional blackmail, inevitably the child knows the anxiety and guilt in many cases generating trauma in some future impact. In addition to elements specific to this child and other family related context important to consider when evaluating, the author suggests some characteristics of the therapeutic support of conflict of loyalty, true to form emotional abuse.

Keywords: Anxiety; Cleaved; Conflict of loyalty; Emotional abuse; Loyalty

1. Introduction

Certainement depuis les travaux de Kempe il y a 50 ans, nombre de maltraitances physiques et sexuelles sont reconnues par les différents intervenants médico-psychosociaux et judiciaires concernés par l'enfance [3,21,24]. L'enfant est aujourd'hui pris en considération tout comme les blessures infligées à son corps. Lorsqu'il y a traumatisme physique, transgression de l'interdit de l'inceste, actes de pédophilie, les éléments du réel conduisent à la mise en place de mesures de protection, d'aide et de soins. L'application de celles-ci n'est cependant possible que si les réalités vécues sont exprimées en dehors de l'intimité familiale.

Dans le vaste champ des maltraitances agies sur l'enfant, une catégorie demeure délicate à appréhender : les abus émotionnels[1]. Ceux-là sont encore trop souvent mésestimés, non pas que les cliniciens ne constatent pas leurs répercussions sur le parcours de vie des sujets pris dans cette forme de violence, mais par le fait qu'on se situe aux confins de la subjectivité de l'énonciation et de l'interprétation [7,25]. Comment appréhender cette maltraitance qui émerge essentiellement dans le contexte familial ? Il est en effet bien délicat d'oser interpeller des adultes, quand il s'agit de « simples » échanges de paroles entre parents et enfants. Cela nous renvoie indéniablement à nous-mêmes, à nos excès de langage, à tous ces « mots qui dépassent la pensée », qui disqualifient l'autre.

[1] L'expression « abus émotionnel » est la traduction de « *emotional abuse* » qui correspond à l'appellation « maltraitance psychologique ». D'autres concepts sont par ailleurs repris, comme cruauté mentale, violence psychologique… Dans le texte, nous utilisons indifféremment « maltraitance psychologique » et « abus émotionnel » [18].

ACCEPTED MANUSCRIPT

Pourtant, combien de dépressions, de conduites addictives, d'états anxieux permanents trouvent, pour une part, leur origine dans une enfance marquée par l'abus émotionnel !

2. Considérations générales

Alors que le DSM-IV propose des critères diagnostiques pour les négligences, les maltraitances physiques et sexuelles envers les mineurs d'âge, l'abus émotionnel semble échapper à la possibilité d'en définir les frontières. Les paradigmes systémiques ont bien mis en évidence différents modes de fonctionnement familial dommageables pour les membres du groupe et certainement pour les plus vulnérables que sont les enfants ; divers termes sont ainsi utilisés : familles chaotiques, de promixité, enchevêtrées… Il n'en demeure pas moins que la maltraitance psychologique est relativement peu analysée sur le plan théorique, de par le manque de réelle considération conceptuelle. Cet état de fait entraîne dès lors une absence de consensus au niveau des définitions diagnostiques et des éventuelles recommandations en vue de la prise en charge.

Des auteurs ont proposé le concept d'« *emotional abuse in children* », en le distinguant des autres formes de maltraitance [17,26]. Difficile à cerner, la violence psychologique doit se comprendre comme un ensemble d'attitudes et d'actes de langage infligés à l'enfant, avec l'intention délibérée de la part de l'adulte de nuire, ayant pour conséquence d'entraver son développement psychoaffectif, cognitif et relationnel. L'aspect « intentionnel » demande pour notre part de la nuance, comme d'ailleurs pour l'ensemble des situations de maltraitance. En effet, il est habituellement admis que l'enfant est victime d'agression quand l'agent maltraitant s'en prend à lui délibérément. À nos yeux, l'absence de la volonté, consciente en partie, n'enlève en rien de l'intensité du trauma chez l'enfant. Les négligences illustrent avec pertinence le propos. La question de l'intentionnalité est en partie liée à celle de la récurrence. Certes, un comportement porté ponctuellement contre un enfant peut revêtir une dimension maltraitante. Quand elle est reproduite, la maltraitance s'établit dans une dynamique relationnelle particulière, où la volonté de détruire l'autre est d'autant plus présente qu'elle occupe la plus grande partie des interactions. Les abus émotionnels commis avec intention de nuire sont à considérer comme les plus graves en termes d'impacts traumatiques. Leur destructivité s'intensifie également lorsqu'une démarche d'un tiers (professionnel ou non) a signifié l'abus sans qu'un arrêt effectif de celui-ci soit acté dans le temps.

ACCEPTED MANUSCRIPT

Par souci d'« opérationnalité », certains auteurs ont proposé de hiérarchiser différentes catégories d'abus émotionnel [20,25]. Au risque de la simplification, l'élaboration a le mérite de servir de point de référence par l'évaluation des situations de maltraitance psychologique, en attirant le regard du clinicien sur ce que vit l'enfant. Pearl décrit divers contextes où l'enfant est soit rejeté, soit terrorisé, soit isolé, soit ignoré, soit corrompu, soit agressé verbalement, soit opprimé… [17,26].

Centrons-nous alors sur un tableau clinique spécifique, autant médiatisé qu'il a augmenté de fréquence ces vingt dernières années : le conflit de loyauté dans les séparations parentales conflictuelles. La violence perdure parfois bien au-delà de l'éloignement affectif (et/ou légal) des deux partenaires. Notre expérience de consultations pédopsychiatriques au sein d'un hôpital général nous incite à considérer la plupart de ces situations comme de réels abus émotionnels, tant nous retrouvons chez l'enfant aux prises avec le conflit de loyauté les différents critères « opérationnels » proposés par Pearl [26].

3. Le conflit de loyauté

3.1. Définition

La loyauté est en soi une force régulatrice des systèmes. Pour Boszormenyi-Nagy, l'enfant, par la filiation, éprouve d'emblée envers ses parents un devoir éthique de loyauté, dont il tâchera de s'acquitter [5]. Il s'agit d'une loyauté existentielle préexistante à tout lien d'attachement. Les conflits de loyauté sont inhérents à toute existence, car chaque individu ayant reçu des legs en héritage et se devant de lui-même créer un patrimoine est confronté à des attentes transmises par les familles, différentes et parfois contradictoires. Boszormenyi-Nagy retient la notion de loyauté clivée quand on est contraint à être loyal envers une personne au détriment de l'autre.

D'une façon générale, le conflit de loyauté peut se définir comme un conflit intrapsychique dont l'origine est liée à l'impossibilité de choisir entre deux solutions possibles, choix qui engage le niveau des affects envers des personnes fondamentales en termes d'attachement, à savoir chacun des parents [1]. L'enfant ne peut gérer sereinement cet état, situation rapidement insoutenable conduisant au désarroi puisque, dans l'absolu, père et mère lui sont chers. Le conflit de loyauté consiste en un trouble majeur auquel se trouvent confrontés nombre d'enfants de parents séparés, en mal de se situer entre le désir contradictoire des adultes et les diverses contraintes liées aux contextes. Les séparations de

ACCEPTED MANUSCRIPT

parents revêtent de multiples formes, avec des degrés de violence variables, l'enfant étant témoin ou directement pris à parti [23]. Parfois, les situations paraissent plus insidieuses, les agressions se réalisant à bas bruit, subtilement, à travers l'enfant capté en otage. Dans d'autres cas, le conflit violent est majeur et les marques de destructivité apparaissent en premier plan. Ainsi, quand un parent frappe, agresse verbalement, dénigre systématiquement son partenaire, il place son enfant dans une position relationnelle impossible. Le fait que ce dernier soit attaché à ses deux parents l'amène à vouloir soutenir l'un et l'autre. En tentant de rester neutre, de garder le silence, de ne pas manifester de réaction, l'enfant vit inéluctablement tôt ou tard un sentiment de trahison à l'égard de l'un ou/et de l'autre de ses parents.

En effet, la neutralité le conduit à entrer dans un jeu de dupe, cachant le plus d'informations possible, couvrant les attitudes de l'un et l'autre adultes, au risque évident d'y perdre son identité [24].

Avec le temps, nombre d'enfants optent pour défendre un parent avec plus ou moins d'agressivité envers l'autre. Nous rencontrons ce positionnement unilatéral lorsqu'un parent manipule, suggestionne habilement l'enfant ou, au contraire, quand un mécanisme de parentification s'installe, le jeune protégeant alors le parent vécu comme le plus vulnérable.

On pourrait considérer que prendre parti pour un parent est plus confortable sur le plan des affects ; certes, une certaine économie psychique est obtenue mais au détriment de toutes les conséquences à long terme d'une perception quelque peu manichéenne des références parentales et en corollaire du monde à explorer. L'enfant se trouve plongé dans un processus de clivage (tout bon/tout mauvais), avec l'absence de tout ce qui construit les notions de complémentarité et de réciprocité propices au développement de l'intersubjectivité [22].

Le conflit de loyauté est doublement pathogène : premièrement par le conflit en lui-même, externe d'abord à l'enfant puisqu'il implique les adultes mais qui rapidement le malmène, et deuxièmement par le conflit intrapsychique généré par le précédent. L'intensité du second est en grande partie liée à celle du premier, sans que la corrélation soit systématique. L'expérience clinique montre combien les enfants sont porteurs de traumatismes psychiques si la violence au sein du couple est présente et durable. Plus les adultes sont destructeurs l'un avec l'autre, moins ils manifestent d'empathie, tant sur le plan cognitif et affectif, et moins ils sont disponibles pour l'enfant [16].

Soulignons également qu'un climat conflictuel peut conduire à la décompensation psychique des adultes. Par ailleurs, il faut considérer que des parents à la personnalité perturbée entretiennent, voire amplifient, des dynamiques relationnelles où le conflit est central, répondant à des failles structurelles personnelles. L'enfant est alors contraint de se

ACCEPTED MANUSCRIPT

situer par rapport au(x) fonctionnement(s) psychiatrique(s) parental(aux) ; différents auteurs ont abordé ces questions spécifiques [6,15,30].

Lorsqu'on emploie le terme de violence conjugale en lien avec le conflit de loyauté, il est couramment admis que l'on considère l'ensemble des situations où les deux partenaires adultes sont pris dans des patterns transactionnels destructeurs. Il y a toutefois lieu de distinguer les couples qui se déchirent avec violence, où les deux protagonistes alternativement ou concomitamment s'agressent verbalement, physiquement. Habituellement, le climat violent est connu à l'extérieur, tant au niveau de l'entourage sociofamilial qu'à celui des diverses structures médico-psychosociales et judiciaires. Cependant, cette connaissance ne met pas *ipso facto* fin aux dysfonctionnements familiaux tant les tentatives extérieures pour aider et mettre fin à la violence rencontrent de puissantes forces homéostatiques internes au couple.

L'autre grande forme de violence conjugale, retenue comme telle par certains auteurs, et qui s'écarte de la perte de contrôle violente dans le couple, fait apparaître un cycle évolutif au cours duquel un partenaire met en place des stratégies déterminées dans le but de dominer la victime [11,27]. Quatre phases principales successives sont décrites : l'agression, la menace, la justification, la réconciliation. Notons que les réactions des victimes peuvent également être violentes, cela pour tenter de reprendre le contrôle (davantage sur la situation que sur l'autre). Ainsi, il faut comprendre la violence conjugale dans cette acception comme un ensemble de comportements de l'un des partenaires, qui visent à contrôler l'autre. Elle s'exerce donc à travers un cycle stratégique qui est mené par l'agresseur alors que celui-ci tente de mettre continuellement en échec toutes les réactions de la victime, afin de pouvoir la garder sous son emprise.

3.2. Les impacts sur l'enfant

Abordons les principaux impacts tant somatiques que psychiques sur l'enfant plongé au cœur d'un conflit de loyauté. Un premier aspect concerne l'angoisse suscitée par de telles situations ; il est impensable d'évoluer dans les conflits sans connaître un niveau anxieux quasi permanent. Les travaux sur l'effet du stress montrent les modifications neurobiologiques au niveau cérébral de l'enfant exposé de manière prolongée, et cela dès la vie *in utero* [12]. Le stress toxique précoce engendre des conséquences objectivables (diminution de la taille du cerveau) et observables (hyperactivité aux stimuli stressants). Une

ACCEPTED MANUSCRIPT

sécrétion importante de cortisol dès la vingtième semaine de vie *in utéro* provoquera chez l'enfant une réactivité ultérieure augmentée au stress.

Par ailleurs, comme l'ont montré Guile et Cohen, les travaux centrés sur l'empathie et les différents types qui la composent (procédurale sémantique, biographique) semblent prometteurs pour comprendre les liens entre les aspects de socialisation et les questions de localisation cérébrale, impliquant réseaux préfrontaux, zones corticales et voies limbiques (complexe amygdalien) [16]. Il est probable que l'on pourra, dans un avenir plus ou moins proche, appréhender les perturbations neuro-anatomiques en lien avec les défaillances des réponses empathiques (perception de soi et de l'autre, décodage des stimuli sociaux, comportement discriminatoire de soi, d'autrui…) [28].

Quoi qu'il en soit, de par le stress occasionné, l'enfant plongé dans l'abus émotionnel d'un conflit de loyauté connaîtra des avatars dans la mise en place de la relation objectale, base des processus de socialisation. Par l'atteinte, entre autres, du système limbique, on constate diverses difficultés dans les capacités à nouer des liens, les réactions d'empathie avec fixation de sentiments et conduites pathologiques nourries par l'agressivité. En corollaire, les troubles d'attachement de type désorganisé suscitent un état d'insécurité interne qui entrave la capacité d'explorer l'environnement et de rechercher de nouveaux liens. L'enfant est alors maintenu aux modalités relationnelles traumatisantes antérieures. Il peut également faire montre de réponses violentes sur un mode réflexe, par le fait que tout stimulus extérieur risque de déclencher un vécu d'intrusion angoissant [2,8,22].

Avec le temps, si les conflits persistent, la sécrétion de cortisol s'épuise, occasionnant une baisse de la vigilance pourtant nécessaire pour les apprentissages, sans pour autant être accompagnée d'une diminution de l'adrénaline, ce qui explique le maintien de la tension et l'éventuelle agressivité chez l'enfant [4].

L'angoisse qui ronge et envahit le psychisme de l'enfant se traduit sous des formes diverses, plus ou moins perceptibles selon leur degré d'extériorisation. Le corps exprime alors ce que l'enfant ne peut pas dire ni même élaborer ; on observe des somatisations, de l'agitation réactionnelle, des perturbations de l'un ou l'autre système (cutané, respiratoire, digestif…). L'angoisse alimente la culpabilité de l'enfant qui présente une propension à s'autodévaloriser. Les nœuds relationnels sont tels que le jeune sujet, submergé par les tensions liées à l'incompréhension de la situation, adresse son agressivité envers l'un des parents, la déplace vers un objet substitutif (un animal, par exemple), ou la retourne sur lui-même. Il n'est pas rare qu'en entretien, l'enfant confie vouloir « en finir », ou « être bien décidé à tuer le parent ». Luttant un certain temps contre les affects dépressifs, il sacrifie ses

ACCEPTED MANUSCRIPT

propres développements et épanouissements et adopte des stratégies défensives plus ou moins efficaces avant de tomber dans une inévitable détresse. Face aux bouleversements familiaux, à l'incohérence des attitudes des adultes, à la violence agie, l'enfant court le risque de s'en prendre à lui-même, à se replier au point de se couper du monde, agressant sa propre pulsion de vie. Il peut également privilégier l'évitement ou l'accommodation.

La politique de dénigrement est manifeste quand, ouvertement, le partenaire et l'enfant sont disqualifiés, annulés dans leurs compétences. Elle infiltre régulièrement les relations de manière insidieuse, comme le montre l'échange suivant :

Un enfant, revenant d'un week-end passé chez sa mère, confie à son père : « On a découvert de nouveaux jeux… C'était super ! » Et l'adulte de commenter : « Et alors ? Chez moi, tu ne t'amuses pas ? »

Avec le temps, le dénigrement impose un « réflexe binaire » qui induit l'idée qu'aimer un parent exclut l'amour pour l'autre [13]. Ce mécanisme de pensée concourt à l'établissement des processus de déni et de clivage qui permettent à l'enfant de maintenir vaille que vaille un lien avec l'image de bon parent et, en corollaire, une part de narcissisme préservé. Par le clivage, il occulte, par exemple, le versant agressif du parent violent en conservant un peu comme une « planche de salut » les quelques moments d'accalmie qu'il vit de loin en loin. La menace de privilégier ce mode de fonctionnement est réelle, quand l'enfant rétorque à ceux qui s'inquiètent pour lui : « Oui, tout va bien… Il n'y a rien de spécial… »

Le clivage est un moyen de défense qui amène l'enfant à séparer le monde en deux dans une perspective manichéenne. Il est particulièrement présent chez les jeunes ayant opté pour le clan d'un parent au détriment de l'autre.

Relevons également le processus d'accommodation fréquemment rencontré chez les enfants qui évoluent dans des familles à transaction violente. Il traduit une atteinte profonde de l'identité. Certes, en première analyse, l'enfant n'est guère inquiétant dans ce qu'il montre ; il donne l'impression de se développer sans heurt, parmi ses pairs. Faisant apparemment fi de l'angoisse et de la tristesse, l'enfant mobilise son énergie psychique pour se préserver, au risque d'un fonctionnement sur le mode opératoire et de se constituer en faux-self.

Dans un autre registre, on découvre le processus d'identification à l'agresseur. Ici, l'enfant est pris à parti et plonge de plain-pied dans le système interactionnel pathogène. Il ne dispose pas des moyens pour conserver une distance suffisante « de sécurité », happé par les enjeux entre adultes présents au sein de la famille. De la sorte, il s'identifie au parent et aux comportements que celui-ci adopte, et reproduit les modes d'expression violents, aussi bien

ACCEPTED MANUSCRIPT

dans le cercle familial qu'à l'extérieur. C'est ainsi qu'un tel enfant est perçu comme difficile, « à surveiller » ; son comportement est stigmatisé. Il s'agit d'une appropriation du processus par l'enfant, davantage inconsciente et involontaire. De la même manière, un enfant peut s'identifier au parent victime et être incapable de se défendre face aux agressions de la vie. Il peut aussi, de manière compulsive, se mettre en situation de danger, de risque d'agression, notamment à l'école en devenant le bouc émissaire de sa classe. Ces deux types d'identification peuvent laisser des traces importantes à l'âge adulte, modifiant de beaucoup les choix et la liberté de l'enfant d'entrer en relation avec l'autre, tout particulièrement au sein de son futur couple.

À côté de la sphère psychoaffective, l'axe cognitif et des apprentissages scolaires est rarement totalement préservé, l'enfant étant en quelque sorte empêché de se concentrer sur son développement propre.

Dans les conflits de loyauté se manifestant dans les contextes de violence conjugale, l'enfant et sa parole sont régulièrement instrumentalisés par l'un et/ou l'autre des parents. Il doit se taire, mentir ou apprendre à dire à l'adulte ce qu'il pense que ce dernier veut entendre de sa part. L'enfant, enjeu entre les parents qui se le déchirent, devient rapidement un otage de leur conflit et se retrouve en place de « séparateur ». En effet, en refusant de se rendre chez son père ou chez sa mère, il renforce la séparation permettant au premier parent de dire à l'autre : « Il ne veut plus te voir ! » Pour certains adultes, obtenir la préférence de l'enfant représente une vengeance sur l'ex-partenaire.

« L'enfant séparateur se retrouve alors sans accès libre et/ou complet à l'un de ses parents et ne peut métaboliser psychiquement les nouveaux investissements affectifs qu'impose la séparation ; l'enfant subit alors une impasse d'individuation » [13].

L'enfant plus âgé perçoit l'influence que prennent ses mots. Si les parents instrumentalisent sa parole, c'est-à-dire qu'ils l'utilisent à l'intérieur des conflits parentaux, l'enfant peut avoir le sentiment qu'il contrôle la situation, qu'il est puissant, voire tout-puissant. Face à sa parole qui peut orienter le comportement de chaque parent, il va être tenté d'utiliser son angoissante puissance pour ses propres intérêts.

3.3. La prise en charge

Nous distinguons schématiquement la phase d'évaluation, le temps pour comprendre, suivie de celle du traitement, le temps pour soigner.

ACCEPTED MANUSCRIPT

Certains éléments individuels appartenant à l'enfant et d'autres liés à l'environnement sociofamilial sont à considérer pour évaluer l'abus émotionnel de ces situations. Sans être exhaustif, épinglons-en quelques-uns en les regroupant d'une part du côté de l'enfant et d'autre part du côté de l'environnement sociofamilial.

L'enfant peut manifester une symptomatologie liée à l'impact direct de l'abus émotionnel, sous forme de la perte et de la passivité. On rencontre ainsi un jeune sujet épuisé physiquement et psychiquement, voire apathique, durablement inquiet, préoccupé. Il parle d'autodévalorisation, d'inaptitude à nouer des relations, d'incapacité à éprouver du plaisir dans quelque activité que ce soit. Les retentissements scolaires sont habituellement présents, avec des plaintes de manque de concentration et de mémorisation défaillante. Il souffre d'isolement et se retrouve victime des autres. Plus loin, on observe de l'automutilation, de l'autopunition, des mises en danger. Dans un autre registre, l'enfant répond à la situation par la lutte et l'agressivité. Il arrive que, confronté à l'abus émotionnel, le jeune sujet décharge les tensions intrapsychiques en terrorisant, brutalisant les autres, en état de vigilance, voire d'hyperactivité permanente. D'autres encore traversent l'ambiance familiale conflictuelle paraissant asymptomatiques. Lors de l'évaluation, plusieurs éléments liés à des facteurs de protection doivent attirer l'attention du clinicien. La personnalité de l'enfant, son sentiment de compétence, ses éventuelles stratégies d'adaptation utilisées pour faire face à la violence constituent un axe prioritaire d'analyse. L'âge, le genre, le rang dans la fratrie, sa fonction, constituent des aspects à ne pas négliger. Ainsi, plus jeune est l'enfant, plus sa compréhension et donc son appréhension de ce qui arrive sont aléatoires. Il sera donc d'autant plus suggestionné qu'il est moins âgé, ne pouvant utiliser ses ressources cognitives. Par ailleurs, l'identification au parent dépend du genre de l'enfant. Dès lors, le processus est différent selon que le parent du même sexe est identifié comme étant l'agresseur ou l'inverse. La question du rôle que l'enfant endosse est loin d'être anodine. Vanderheyden a repris les métaphores qui qualifient les diverses façons d'utiliser un enfant dans un conflit majeur du couple : enfant « aliéné », « mercenaire » (ou « torpille »), « otage », « messager », « soldat » (ou « combattant »)… [29]. Le fonctionnement du groupe fraternel mérite une attention particulière dans le sens où les paramètres individuels de chaque enfant se mêlent à la dynamique d'ensemble et à la manière dont les parents se sont positionnés par rapport à chaque membre de la fratrie. On rencontrera des groupes fraternels unis, soudés et solidaires, d'autres éclatés, clivés dans des loyautés et des rivalités extrêmement violentes.

En ce qui concerne l'environnement sociofamilial, un premier paramètre à prendre en considération est le type de violence agie entre les parents. L'impact sur l'enfant est différent

ACCEPTED MANUSCRIPT

selon qu'il s'agit de disqualification, de harcèlements continus, de comportements agressifs sans lien rationnel à une réalité (par exemple, la violence d'un parent envers l'autre en cas de prise de boissons excessive), ou encore lorsque l'enfant est systématiquement pris à témoin. Insistons aussi sur la constatation que les adultes pris dans une dynamique de violence conjugale finissent, pour beaucoup, par maltraiter directement les enfants, c'est-à-dire à s'en prendre physiquement à eux. Cette violence peut d'ailleurs être portée par les deux parents, celui identifié comme victime étant même parfois le seul à agresser directement l'enfant. Dans d'autres situations, les parents semblent épargner quelque peu l'enfant des séances conflictuelles, sans pour autant le préserver des retentissements traumatiques de l'ambiance délétère qu'ils génèrent [14]. Un aspect de l'évaluation touche à la qualité de la relation parent(s)/enfant et des représentations que chaque protagoniste véhicule à son propos. Historiser le « parcours » familial, comprendre la genèse des liens, les circonstances et l'émergence des conflits, permet à chacun de se (re)positionner par rapport à soi et aux autres. En corollaire, il y a lieu de tenir compte des valeurs et croyances véhiculées par la famille. Celles-ci vont orienter la perception de l'enfant sur la violence présente dans le couple parental. Par exemple, une famille qui laisse entendre qu'« il faut protéger les plus faibles » n'orientera pas la dynamique du groupe de la même manière que celle qui considère que « c'est la loi du plus fort qui prévaut ». Ces valeurs et croyances peuvent constituer des obstacles réels à l'aide à procurer à l'enfant.

Évoquons quelques caractéristiques de l'accompagnement thérapeutique de ces situations de conflits de loyauté, en rappelant le risque de rester figé dans l'événementiel et le factuel ; la violence, en soi, peut fasciner. Un besoin de savoir, de comprendre, une curiosité également, peuvent nous focaliser sur les aspects de l'« ici et maintenant » sans pouvoir nous en dégager. Le fait de travailler à plusieurs (co-thérapie, par exemple) réduit certainement cette menace. Parcourons ces caractéristiques.

Veiller à la neutralité, en demeurant bienveillants et ouverts. Ce principe, au demeurant de mise dans toute rencontre clinique, est quelque peu malmené dans les situations qui nous concernent ici [19]. En effet, la complexité et les enjeux relationnels sont tels, que l'intervenant, au-delà de son expérience et de sa formation, est nécessairement bousculé dans ses propres repères. Se dégage le risque d'être en soi-même affecté par un sentiment d'injustice, troublé dans ses représentations, sollicité par une identification projective, au point de prendre fait et cause, sans même s'en rendre compte. La souffrance et l'injustice à l'égard d'un enfant ou d'un adulte sous emprise ne laissent guère indifférent et la « bonne distanciation » thérapeutique est loin de pouvoir être clairement définie dans ces contextes

ACCEPTED MANUSCRIPT

mêlant loyauté clivée et responsabilité partagée impliquant des fonctionnements sur plusieurs générations. Indépendamment de la présence de personnalités troublées, il peut arriver que l'un ou l'autre des parents taxe le clinicien de manque d'objectivité dans la situation. Quand c'est le cas, interrogeons toujours notre positionnement qui, subtilement, pour une part inconsciemment, peut traduire une absence d'empathie envers un des parents qui suscite notre irritation.

Reconnaître la violence, les impacts sur chaque protagoniste, dont le conflit de loyauté et ses répercussions sur l'enfant. Être neutre ne laisse nullement sous-entendre qu'il y a lieu de taire les dysfonctionnements familiaux observés, comme certains accents du contenu des séances, ainsi que le vécu d'un enfant qui se serait confié lors d'une rencontre individuelle. Il ne s'agit pas d'opter pour une écoute et un silence qui participent passivement aux patterns interactionnels pathogènes, mais de mesurer l'adéquation et la temporalité d'une prise de parole effective, qualifiant l'impact transgressif d'attitudes et d'actes de langage de la part d'adulte(s) envers l'enfant. Aux passages à l'acte du parent bafouant les droits élémentaires de l'enfant ne peut correspondre l'émergence pulsionnelle d'une parole de l'intervenant qui perdrait *de facto* une position thérapeutique ; les effets délétères d'un enjeu de pouvoir entre adultes seraient certainement considérables sur l'enfant. Ici encore, on gagne à travailler dans le modèle de la co-thérapie ou de la co-intervention [10].

Dans la suite des points précédents, le clinicien est amené à reconnaître les limites de son cadre d'intervention lorsque l'enfant est abusé émotionnellement dans un contexte familial hautement conflictuel, non réceptif aux propositions thérapeutiques. Les souffrances sont telles qu'une protection de l'enfant doit être pensée et réalisée dans une temporalité qui tient compte de son développement. L'évaluation de l'état traumatique de l'enfant et des répercussions sur son épanouissement est à mettre en balance avec l'estimation du clinicien des possibilités de modifications effectives des comportements parentaux. Rares sont les enfants, dans notre expérience, qui demandent à « sortir » de leur famille ! Il y a lieu alors de solliciter les autorités judiciaires et/ou sociales dans leur fonction de tiercéité, pouvant protéger un enfant tout en invitant les parents à poursuivre une élaboration propice à mobiliser les dysfonctionnements. Le placement de l'enfant dans les situations d'abus émotionnel n'est guère fréquent étant donné la réticence des magistrats et responsables sociaux à prendre les mesures d'éloignement sur base d'éléments essentiellement subjectifs.

Le clivage dans le fonctionnement de l'enfant génère, chez le clinicien, désarroi quant à l'authenticité et la fiabilité des propos tenus [19]. Il y a lieu de travailler avec les contradictions et surtout les ambivalences de l'enfant générées par tout conflit de loyauté.

ACCEPTED MANUSCRIPT

Ainsi, un jeune peut affirmer au juge titulaire de son dossier « Je ne veux plus jamais aller chez mon père, je le hais ! », et, le lendemain, confier au thérapeute : « Mon père me manque, ce n'est pas juste qu'on me prive de le voir. » Actuellement, la parole de l'enfant constitue la donnée première qui oriente bien des décisions de justice. L'effet dommageable de cette prise en considération amplifie les risques d'angoisse et de culpabilité liés à la responsabilisation attribuée aux dires de l'enfant. Le respect des droits de l'enfant devient un enjeu entre des adultes qui se déchirent son être, sans tenir la faculté de le respecter dans sa subjectivité et sa véritable place. L'enfant percevant vite la portée de sa parole, son caractère de puissance pour lui et d'autres, il arrive qu'il se contredise selon ce qu'il pense qu'on attend de lui, comme s'il avait le devoir de savoir et de choisir ce qui est bon pour lui. S'il est légitime que l'enfant exprime ne plus vouloir rencontrer un de ses parents, il l'est nettement moins que son désir soit l'unique argument fondateur des décisions des adultes quant à son devenir. Dans l'absolu, un enfant soumis au conflit de loyauté ne peut que vivre une ambivalence et on ne devrait pas attendre autre chose de lui. Il est du ressort du clinicien d'exposer ses contradictions et ambivalences à l'enfant concerné, signes manifestes de la complexité émotionnelle vécue. L'accompagnement thérapeutique consiste alors à inviter l'enfant à préciser sa pensée, à se situer dans ses liens, à faire coïncider fiabilité et authenticité dans ses propos, c'est-à-dire à permettre aux émotions de correspondre à la réalité vécue.

4. Conclusion

L'enfant confronté à la violence dans le couple et, partant, au conflit de loyauté inhérent dans nombre de situations, est maltraité. Cette maltraitance de nature émotionnelle, quand elle n'est pas physique à un moment donné, doit être pleinement considérée, étant donné les retentissements somatiques, psychiques et relationnels qu'elle entraîne. L'utilisation de l'enfant dans toute situation d'abus de pouvoir parental demande une intervention proactive des professionnels de l'enfance, conduisant à une évaluation incluant l'éventuel volet protectionnel avant de donner suite à un accompagnement thérapeutique adapté [9].

Un environnement familial abusif et aliénant altère l'enfant dans ses processus de développement. Son identité, son affectivité, son inscription dans les générations sont alors compromises. La fréquence des maltraitances psychologiques justifie que les professionnels les reconnaissent davantage en affinant le temps de l'évaluation pour en améliorer la prise en charge spécifique. Celle-ci devrait permettre aux parents, à partir, entre autres, de la culpabilité qu'ils ne parviennent pas toujours à exprimer, de gérer leurs émotions, angoisses,

ACCEPTED MANUSCRIPT

colères, et surtout leurs déceptions en apprenant à respecter et à découvrir leur enfant. Avec le temps, ils pourraient entretenir avec ce dernier une véritable relation empathique, basée sur la reconnaissance de la balance de la loyauté inhérente à toute filiation [23].

Conflit d'intérêt : à compléter par l'auteur

Références

[1] Ancelin Schutzenberger A, Devroede G. Ces enfants malades de leurs parents. Cleverland, Ohio, USA: Payot; 2003.

[2] Barry TD, Thompson A, Barry CT, Lochman JE, Adler K, Hill K. The importance of narcissism in predicting proactive and reactive aggression in moderately to highly aggressive children. Aggressive Behav 2007;33:185-97.

[3] Barudy J, Dantagnan M. De la bientraitance infantile. Paris: Fabert; 2007.

[4] Berger M, Castellani C, Ninoreille K, et al. Stress dus aux traumatismes relationnels précoces : conséquences cérébrales de la perturbation de la sécrétion du cortisol sanguin chez les nourrissons. Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 2010;58:282-92.

[5] Boszormenyi-Nagy A, Spark G. Invisible loyalties: Reciprocity in intergenerational family therapy. New York: Brunner Mazel; 1973.

[6] Bourdier P. Besoins des enfants, désirs et folie des adultes. Étude clinique comparée de quelques incompatibilités. Perspectives Psy 2003;42:401-11.

[7] Brassard MR, Hart SN, Hardy DB. The psychological maltreatment rating scales. Child abuse and Neglect 1993;17:715-29.

[8] Carrasco M, Barker ED, Tremblay RE, Vitaro F. Eysenck's personality dimensions as predictors of male adolescent trajectories of physical aggression, theft and vandalism. Pers individ Dif 2006;41:1309-20.

[9] De Becker E. L'impact des violences conjugales sur les mineurs d'âge. Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 2008;56:21-6.

[10] De Becker E, Lescalier-Grosjean I, Swine F. De l'usage de la co-thérapie. Acta psychiatrica Belgica 2008;108:9-17.

[11] Degraux C, Gauthier JM. Conséquences psychologiques et neurobiologiques sur les enfants exposés à la violence. Colloque Enfants dans la violence conjugale. Liège; 2008.

[12] Delvenne V. Qu'est-ce que les neurosciences nous apprennent sur l'enfant victime de maltraitance ou de violence ? Charleroi, Belgique: Conférence, Journées d'étude ONE; 26 novembre 2009.

ACCEPTED MANUSCRIPT

[13] Drory D. L'enfant et la séparation parentale. Bruxelles: Collection temps d'arrêt, Yapaka; 2009.

[14] Fondation pour l'enfance (collectif). De la violence conjugale à la violence parentale. Paris: Erès; 2004. (1e édition 2001).

[15] Guedeney N. Les enfants de parents déprimés. Psychiatrie de l'enfant 1989;1:269-309.

[16] Guile JM, Cohen D. Les perturbations de l'empathie sont au cœur des troubles des conduites de l'enfant et de l'adolescent. Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 2010;58:241-7.

[17] Hamarman S. Evaluation and Reporting Emotional Abuse in Children: Parent-based, action based focus aids in clinical decision-making. J Am Acad Child and Adolescent Psychiatry 2000;39:928-30.

[18] Hart SN, Binggeli NJ, Brassard MR. Evidence for effects of psychological maltreatment. J Emotional Abuse 1998;1:27-58.

[19] Hayez JY, De Becker E. La parole de l'enfant en souffrance. Paris: Dunod; 2010.

[20] Kaplan SJ, Pelcovitz D, Labruna V. Child and adolescent abuse and neglect research: a review of the past 10 years. Part 1: physical and emotional abuse and neglect. J Am Acad Child and Adolescent Psychiatry 1999;38:1222-41.

[21] Kempe CM, et al. The battered child syndrome. J Am Med Association 1962;181:17-24.

[22] Lahey BB, Loeber R, Burke JD, Applegate B. Predicting future antisocial personality disorder in males from a clinical assessment in childhood. J Consult Clin Psychol 2005.

[23] Lemaire JG. Dysfonctionnement du couple. In: Angel P, Mazet P. Guérir les souffrances familiales. Paris: PUF; 2004.

[24] Monnoye G. Le professionnel, les parents et l'enfant, face au remue-ménage de la séparation conjugale. Bruxelles: Temps d'arrêt (ministère de la Communauté française); 2005.

[25] O'Hagan KP. Emotional and psychological abuse: problems of definition. Child Abuse and Neglect 1995;19:449–61.

[26] Pearl P. Emotional abuse. In: Brodeur AE, Monteleone JA. Child maltreatment: A Clinical Guide and Reference. St Louis: GW Medical Publishing; 1994.

[27] Sion V. L'enfant au cœur des violences conjugales. Bruxelles: Conférence, Association d'agresseurs psychosociaux; 30 septembre 2010.

[28] Smeekens S, Riksen-Walraven J, Van Baket HJ. Cortisol reactions in five-years-olds to parent-child interaction: the moderating rols of ego-resiliency. J Child Psychol Psychiatry. Vol. 48(7).

ACCEPTED MANUSCRIPT

[29] Vanderheyden JE. Quand l'enfant est utilisé contre l'autre… Comment et quelles conséquences ? Neurone 2010;15;102-7.

[30] Van Leuven F. Parents en psychiatrie. Bruxelles, Mental idées 2004;2:32-6.

Accepted Manuscript